



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPS-SUR-MARNE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Maud TALLET, Maire.

DATE DE CONVOCATION :

15 JUIN 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE :	35
PRESENTS :	23
ABSENTS REPRESENTES :	9
VOTANTS :	32
ABSENTS :	3

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Safia DAVID

Présents :

Mme Maud TALLET, Mme Corinne LEGROS-WATERSHOOT, M. Michel BOUGLOUAN, Mme Lucie KAZARIAN, M. Guillaume CLIN, Mme Michèle HURTADO, M. Mohammed BOUSSIR, Mme Florence BRET-MEHINTO, M. Cyrille PARIGOT, Mme Marie SOUBIE-LLADO, Mme Nicole LAFFORGUE, M. Alain LECLERC, M. Pascal BAILLY, Mme Annabel MERLIN, M. Mourad HAMMOUDI, Mme Safia DAVID, Mme Samia TABAÏ (partie après le vote du point 3 à 19h45), M. Jeremy NARBONNE, M. Mathieu LOUIS, Mme Marlène STABLO, M. Jean-Paul STERZATI, Mme Emilie LE FAUCHEUX (TRAD), Mme Julie GOBERT, M. Michel COLAS

Absents, excusés et représentés :

M. Daniel GUILLAUME qui a donné pouvoir à Mme TALLET, Mme Stéphanie METREAU qui a donné pouvoir à M. BAILLY, M. Johan CENAC, qui a donné pouvoir à Mme SOUBIE-LLADO, Mme Mialy RASOLO (REBOUL) qui a donné pouvoir à Mme HURTADO, Mme Margaux HAPPEL qui a donné pouvoir à Mme DAVID, M. Maxence PINARD qui a donné pouvoir à Mme LEGROS-WATERSHOOT, M. Karim KHERFOUCHE qui a donné pouvoir à M. BOUSSIR, Mme Valentine MASSOLIN qui a donné pouvoir à M. BOUGLOUAN, M. Sébastien MAUMONT qui a donné pouvoir à Mme GOBERT.

Absents :

Mme Samia TABAÏ (à partir de 19h45 au point 4), M. Foster ABU, Mme Nathalie LANIER.

07/ OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIIONS IMMOBILIERES DE L'ANNEE 2022

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2241-1,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2022 arrêté précédemment lors de la présente séance du Conseil Municipal,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal doit délibérer chaque année sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières effectuées par la Commune, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention,

VU l'avis favorable de la Commission municipale des Finances du 13 juin 2023,

VU l'avis favorable du Bureau Municipal du 12 juin 2023,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur, Michel BOUGLOUAN, Maire-Adjoint délégué au Personnel et aux Finances,

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A l'unanimité,**

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions immobilières effectuées sur le territoire de Champs-sur-Marne, en 2022, joint à la présente délibération ;

PRECISE que ce bilan est annexé au Compte Administratif de l'exercice 2022.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire certifie que le présent extrait Fait à Champs-sur-Marne, le 07 juillet 2023
conforme au

Registre des Délibérations, a été transmis au
représentant de l'Etat le

publié ou notifié le 11 JUIL 2023

et qu'il est donc exécutoire à compter de la
dernière date.

Le Maire,

Le Maire,



Maud TALLET



Maud TALLET

Le présent acte administratif peut être contesté par voie de recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat, et/ou de sa publication ou notification.

ACQUISITION DE PROPRIETE EN 2022

Référence cadastrale	Superficie parcelle	Adresse	Origine propriété	Date délibération	Acquéreur	Date de l'acte de vente	Prix de vente	Equipement
AB 71	1 476 m ²	allée Eugène Pottier	EPAMARNE	1er mars 2021 et 27 sept 2021	Commune	30-mai-22	1 €	allée Eugène Pottier espaces verts, cheminements piétons et parcelled "assise du centre de loisirs (suppression ZAC Champs- Noisiel-Torcy)
AB 76	158 m ²	Le Luzard						
AB 78	783 m ²	allée Eugène Pottier						
AB 117	95 m ²	allée Eugène Pottier						
AB 119	61 m ²	allée Eugène Pottier						
AB 128	63 m ²	cours du Luzard						
AB 129	90 m ²	cours du Luzard						
AB 130	153 m ²	cours du Luzard						
AB 55	567 m ²	route de malnoue						
AB 144	3 501 m ²	place Pablo Picasso						